

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° I-221

présenté par

M. Pauget, Mme Audibert, M. Bourgeaux, M. Bony, Mme Meunier, Mme Porte, M. Benassaya,
M. Sermier, M. Therry, Mme Poletti, M. Vialay, Mme Kuster, M. Ramadier, Mme Corneloup,
Mme Trastour-Isnart, M. de Ganay, M. Vatin et M. Perrut

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.